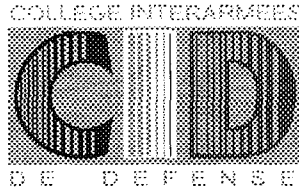


1999-72

1997 - 1998

Collège interarmées de défense
5^{ème} promotion
Division B- Groupe B2
Cours de géopolitique



Mémoire du
Capitaine Christophe de LAJUDIE

DE LA CROISADE AU SIONISME :

PERMANENCES GEOPOLITQUES
EN TERRE SAINTE

INTRODUCTION

La plupart des analyses françaises du processus de paix au Proche Orient se fondent peu ou prou sur deux présuppositions. La première considère l'existence de l'état hébreu comme un fait, définitif parce que consacré par cinquante ans d'histoire. La seconde considère que les interdépendances entre les différents états de la zone les condamnent à s'entendre pour survivre. La méfiance réciproque des opposants au processus né des accords d'Oslo semble donc hors de propos et, pour tout dire, incompréhensible.

Pourtant, cinquante ans ne sont rien au regard de l'histoire, quelques bonnes volontés n'ont jamais fait une bonne paix et il nous paraît douteux que le nombre croissant des facteurs de conflit soit de nature à accélérer un processus de paix.

La situation géopolitique d'Israël est totalement originale et, qui plus est, récente : le recul dont nous disposons est insuffisant pour l'étudier. C'est pourquoi il serait intéressant d'en rechercher une comparable dans le passé pour éclairer l'actualité en la mettant en perspective. Les états francs de Terre Sainte issus de la première croisade semblent pouvoir nous en fournir l'opportunité.

Ces états constituèrent, aux XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, un état occidental au flanc de l'Orient, en plusieurs points comparable à l'Israël moderne. Nés d'une reconquête, créés et maintenus par l'épée, établis sur la même terre, confrontés au même ennemi, guidés par les mêmes mythes, les Francs d'Outre-mer et les Israéliens sont parents parce qu'ils poursuivent le même objectif et entretiennent avec leur environnement hostile, avec l'Occident et entre eux, des relations étrangement semblables.

L'étude de ces permanences géopolitiques peut donc permettre de replacer le problème israélo-arabe dans une perspective beaucoup plus large, susceptible de remettre en cause nombre d'idées reçues. En comparant la manière dont ces sociétés ont géré les problèmes liés au contrôle des espaces et des ressources, aux problèmes démographiques, économiques et politiques, aux systèmes militaires, à la guerre et à la paix, nous croyons pouvoir comprendre, sinon justifier, les réactions parfois inexplicables des Israéliens d'aujourd'hui : leur histoire s'inscrit, non seulement dans la longue lutte entre l'Islam et les autres « religions du livre », mais dans la confrontation millénaire entre l'Orient et l'Occident.¹

LA CHAIR ET L'ESPRIT

¹ Lire à ce sujet R. Grousset, « L'empire du Levant », Payot, Paris, 1949, réed.1992.

UN OBJECTIF POLITIQUE :

On ne peut aborder l'étude de la géopolitique de la Terre Sainte franque ou juive sans évoquer en premier lieu le projet politique qui leur a donné naissance.

« Le projet politique, comme force de proposition, s'appuie sur une stratégie, force de mobilisation, qui, en organisant et utilisant les capacités (économiques, culturelles, psychologiques...) d'un groupe donné (état, partis, syndicats) doit permettre d'atteindre les objectifs fixés dans le projet et consignés dans ce dernier au départ. »²

Partant de situations différentes, conçue par les croisés comme un départ, par les immigrants juifs comme une fuite (même si le choix du lieu en fit un retour, notamment pour les juifs religieux), la « montée »³ en Terre Sainte a abouti à des projets somme toute comparables.

La croisade, qui fut à l'origine des états Francs de Terre Sainte, mêlait inextricablement la mystique religieuse et le « fait de conquête ». Les barons qui répondirent à l'appel d'Urbain II avaient des ambitions, mais pas de véritable projet politique. Godefroy de Bouillon, élu par les barons, voulut faire de Jérusalem une théocratie, un état inféodé au Pape. Il fallut attendre sa mort et la prise du pouvoir par son frère Baudouin de Boulogne, Comte d'Edesse, pour que le nouvel état prenne sa forme définitive, celle d'un royaume laïc sur le modèle français.

Ce choix du modèle politique eut, selon René Grousset, une influence considérable sur l'histoire ultérieure des états francs⁴. Notamment, il devait avoir pour conséquence l'adoption d'une politique coloniale et l'abandon, progressif et relatif, de l'idée de croisade, laquelle sous-entendait une guerre perpétuelle avec les voisins musulmans. Nous verrons cependant que ce choix, cette séparation du pouvoir spirituel, ne furent jamais complets.

La même problématique est décelable pour la création de l'état d'Israël. Le sionisme est né, au contraire, comme un projet politique, dans le contexte libéral et laïc du XIX^{ème} siècle et provoqua l'opposition quasi unanime des milieux juifs religieux. Les théoriciens sionistes les plus laïcs ne purent cependant éluder la dimension religieuse ou seulement mystique, laquelle est essentielle à la judaïté. « Cette prégnance du judaïsme, on la retrouve dans tout le spectre du sionisme politique, y compris parmi les tenants du sionisme socialiste qui dominera le mouvement sioniste pendant près de cinquante ans »⁵. Ben Gourion, qui déclarait ne pas croire en Dieu, justifiait pourtant le sionisme en disant : « La Bible est notre mandat ». Et, bien que d'autres choix aient été proposés, c'est vers la Terre Promise de la Bible qu'ils se tournèrent dans le but unique, cette fois, de créer un état. Ces hommes et ces femmes dont une bonne partie était, à titre personnel, agnostique et marxiste, créèrent un état, à la fois, juif dans sa définition, laïc et démocratique dans sa constitution⁶. Les partis religieux sont, notamment, toujours les arbitres de la

² A. Dieckhoff, « Les espaces d'Israël », Paris, Fondation pour les études de défense nationale, 1987, p.161.

³ Les Juifs appelèrent « Aliyah », montée ou ascension, le mouvement d'immigration vers la Palestine au XIX^{ème} siècle.

⁴ R. Grousset, « Histoire des croisades et du Royaume franc de Jérusalem », Paris, Plon, 1984, rééd. Paris, Perrin, 1991.

⁵ A. Dieckhoff, « Les espaces d'Israël », op. cit., p.122.

⁶ Cette ambiguïté correspond à l'opposition traditionnelle entre « Edah », la communauté juive existant de fait, et « Quéhilah », la même communauté en temps que peuple « convoqué » dans un but donné. Lire M. Gurfinkiel, « Israël. Géopolitique d'une paix », Paris, Michalon, 1996, p.30-31.

démocratie israélienne. Ce paradoxe fait d'Israël « une énigme, aussi bien en politique intérieure qu'en politique extérieure. »⁷.

Les deux états ainsi considérés souffrirent donc d'une ambiguïté essentielle dans leur constitution : l'un comme l'autre choisirent une constitution laïque alors que leur existence même se justifiait surtout par le fait religieux. On peut se demander, en effet, ce qui reste des fondements de la légitimité de ces états si on en exclut la religion. Et ce dans une région du monde où la religion reste constitutive de toute identité.

Mais, par ailleurs, cette ambiguïté détermina une opposition permanente entre « idée de croisade et fait colonial », manifestée autrefois par la lutte entre croisés et « poulains »⁸ et que l'on retrouve aujourd'hui dans l'opposition virulente entre « laïcs » et « orthodoxes ».

Un dernier effet de ces ambiguïtés peut être décelé dans les difficultés que connurent ces états à enrôler à leurs côtés des forces qui auraient dû leur être favorables. Les croisés s'aliénèrent très rapidement les chrétiens orientaux qui les avaient accueillis en libérateurs. Et Israël s'aliéna à son tour les chrétiens palestiniens, ne réussissant qu'à rallier une partie des Druzes et des chrétiens libanais⁹.

LA DEPENDANCE DEMOGRAPHIQUE :

Une symétrie semblable peut être observée dans le domaine démographique, entre les états croisés, fondés par une immigration initiale massive suivie d'un désengagement aussi brutal, et Israël, fondée à la suite d'une immigration très progressive, par vagues successives. Mais, dans les deux cas, le peuplement de la Terre Sainte reste très insuffisant par rapport au projet initial.

Jérusalem conquise par un pèlerinage armé, les défenseurs de la Terre Sainte se trouvèrent rapidement démunis, la plupart des pèlerins étant rentrés chez eux, leur voeu accompli. A la fin de 1099, Godefroy ne disposait que de 300 chevaliers. Cette démobilisation fut aggravée par l'échec des trois croisades de renfort lancées en 1101, échec qui occasionna la perte de près de 200.000 hommes en Anatolie. Les Etats francs souffrirent toujours de ces pertes irréparables et de la faiblesse de leurs effectifs. Lors de la levée de 1124, ils ne devaient disposer que de 1100 chevaliers. L'apport démographique latin ne comprit qu'une élite politico-militaire et un grand nombre de marchands italiens qui restèrent représentants de leur Cité. Il n'y eut donc pas de réelle colonisation comme nous l'entendons aujourd'hui. L'occupation fut limitée à une occupation militaire, à un encadrement des populations indigènes par la noblesse et la bourgeoisie franque et les rois de Jérusalem durent compter, au plan militaire, sur l'apport annuel de croisés « saisonniers », dont fort peu demeuraient plus de quarante jours, et sur les grandes croisades des princes. Les appels répétés lancés par les Papes en faveur du peuplement de la Terre Sainte et non plus seulement de la Croisade, tout au long du XII^{ème} et du XIII^{ème} siècles, rendent compte de ces difficultés.

La fondation d'Israël prit au contraire la double forme d'une immigration populaire et d'une colonisation agricole. Portée initialement par le fort dynamisme

⁷ C. Klein, « Israël », Encyclopaedia Universalis.

⁸ Les croisés nouveaux venus désignaient ainsi, avec un certain mépris, les francs d'outre-mer qu'ils accusaient de pactiser avec les musulmans.

⁹ La population chrétienne d'Israël représente 14 à 20% de la population arabe et, contrairement aux Druzes, elle n'effectue pas de service militaire. (C. Klein « Israël » dans Encyclopaedia Universalis.)

démographique des juifs européens¹⁰, conçue comme un projet de peuplement, cette immigration fut accélérée par la Shoah, bien que celle-ci ait réduit d'un tiers le peuple juif, puis par la proclamation de l'état d'Israël en 1948. Par vagues successives, un tiers de la population juive mondiale émigra vers Israël de 1948 aux années 80 et ce, définitivement, portant la population israélienne en 1996 à plus de 5,2 millions, parmi lesquels environ 800.000 Arabes et 80.000 Druzes. Cependant, cet avantage apparent ne doit pas faire illusion. D'une part, la population juive a majoritairement effectué sa transition démographique et le renouvellement de ses générations n'est que difficilement assuré par la vitalité des ultra-orthodoxes et l'immigration. D'autre part, au contraire, le dynamisme démographique des Arabes s'est considérablement accéléré, parmi la population israélienne mais aussi parmi les 1,8 million d'habitants des territoires occupés depuis la Guerre de 1967 (Cisjordanie, Gaza, Golan). Ce qui fait que les Juifs pourraient devenir minoritaires, dans cet ensemble, à partir de 2010, ce qui remettra inmanquablement en cause l'occupation des « territoires » et l'existence même d'un état juif indépendant¹¹. Ajoutons que les Juifs restent minoritaires en Judée-Samarie, en Haute Galilée et plus encore, dans la bande de Gaza, et que leur position y est assez comparable avec celle des Francs au XII^{ème} siècle. En effet, les faibles effectifs des pionniers juifs dans ces régions ne leur permettent que d'encadrer géographiquement la population arabe.

Dans les deux cas, enfin, la comparaison de la population de la Palestine, juive ou franque, avec celle du monde arabe qui l'entoure et la menace, montre une évidente disproportion et une grande dépendance de l'extérieur. Cette disproportion est aggravée aujourd'hui par les disparités entre une population au comportement démographique « occidental » et une population arabe qui n'a pas connu la transition démographique. Cette disproportion donne aux Israéliens comme aux croisés le sentiment d'habiter une île perdue au milieu de l'océan du monde arabe, sentiment récurrent de la littérature juive, qui vient renforcer une mentalité d'assiégés.

LES REALITES ECONOMIQUES :

Cette dépendance de l'extérieur se retrouve au plan économique. La terre d'Israël est en grande partie désertique et ne recèle aucune ressource minière (sauf du cuivre dont l'exploitation, datant des temps bibliques, n'est plus rentable). L'économie y reposait au Moyen Age, sur l'agriculture et ses dérivés mais surtout sur le commerce, compte-tenu de la position exceptionnelle de la zone. Comme dans tout le Proche Orient, villes et ports prenaient donc la première place.

Les Etats francs dépendaient essentiellement des marchands italiens, Génois, Pisans ou Vénitiens. Ceux-ci monnayèrent, dès l'an 1100, l'aide de leur flotte, contre des privilèges fiscaux dans les ports et les villes. Ils assurèrent une bonne partie de la prospérité de l'Orient latin en ouvrant son commerce vers l'Occident. Ils en tirèrent de nombreux bénéfices, économiques mais aussi politiques. La dépendance des états francs vis-à-vis de l'Occident est aussi visible dans les structures des Ordres militaires, le Temple et l'Hôpital surtout, qui développèrent une énorme infrastructure

¹⁰ Au début du XX^{ème} siècle, la population juive mondiale comptait environ 10 millions d'individus et croissait rapidement, tandis que le monde arabe en comptait 20 millions avec une croissance plus faible. M. Gurfinkiel, op. cit.

¹¹ Encore cette bascule aurait-elle pu se dérouler beaucoup plus tôt sans l'immigration des Juifs soviétiques et sans l'émigration des Palestiniens, laquelle a limité la croissance annuelle des populations palestiniennes à 1% jusqu'aux années 80. Voir A. Dieckhoff, op. cit., p.64.

économique, surtout en France et en Angleterre, pour soutenir leur effort militaire en Terre Sainte.

L'Israël moderne n'échappe pas à cette dépendance. Son économie moderne fait de l'état hébreu la première puissance économique de la région. Mais le poids des importations de matières premières et des dépenses militaires (12% du PNB en 1992) déséquilibre la balance commerciale et fait d'Israël un des pays les plus endettés du monde. Le déficit est comblé par des prêts et des dons provenant de la diaspora occidentale (611 millions de dollars en 1991) et du gouvernement des Etats-Unis (3,6 milliards de dollars en 1991)¹². Dans un cas comme dans l'autre cette situation ne pouvait manquer de limiter l'indépendance politique.

GRANDS FRERES ET TUTEURS :

La dépendance politique vis-à-vis de l'Occident, commune aux Etats francs médiévaux et à l'Israël moderne, est d'une très grande importance car, dans les deux cas, elle a nui aux capacités de défense de l'état face à son environnement hostile, d'une part en limitant la marge de manoeuvre des gouvernements et en les soumettant fréquemment à des logiques et des intérêts étrangers, d'autre part, surtout, en justifiant l'hostilité du monde arabe face une entreprise considérée comme impérialiste.

Les états francs de Terre Sainte ont toujours plus ou moins dépendu du Pape, qui prêchait les croisades, appelait les chrétiens d'Occident à peupler la Palestine et prétendait toujours à une autorité supérieure à celle exercée par l'Empereur ou les rois. Cette autorité se fit sentir notamment lors des grandes croisades où elle s'exerçait par l'intermédiaire d'un légat. Un exemple particulièrement percutant en est fourni par la campagne menée en Egypte par Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, en 1218 (cinquième croisade). « ...Le légat Pélage, prélat autoritaire et brouillon qui s'était substitué à lui dans la direction, même politique et militaire de la croisade, fit rejeter les proposition ayyoubides »¹³. Pélage prit le commandement de l'armée, la mena à la catastrophe et le Roi fut obligé de rendre Damiette au Sultan, sans contrepartie. Les Francs d'outre mer eurent également à dépendre du Basileus. Cette autorité se fit notamment sentir sur la principauté d'Antioche, que les barons s'étaient engagés à remettre aux Byzantins. Enfin, les princes d'Occident qui partaient en croisade imposèrent à plusieurs reprises leur politique. Ce fut le cas de Richard-Coeur de lion, mais plus encore de Saint Louis qui gouverna très efficacement la Syrie franque de 1250 à 1254¹⁴. Mais le rôle joué par l'Empereur Frédéric II de Hohenstaufen est exemplaire, notamment par les conséquences catastrophiques qu'il entraîna. Sous son autorité, et plus encore sous celle de ses successeurs, les états latins furent soumis à une politique étrangère, administrés la plupart du temps par un gouverneur impérial délégué, sans grande considération des réalités locales. Si Frédéric réussit, par le traité de Jaffa de 1229, à récupérer Jérusalem et une partie des territoires perdus par les Francs depuis 1187, il laissa les états latins dans un état d'anarchie qui les mettaient hors d'état de se défendre. Il est important, enfin, de rappeler que la Syrie franque parvint à garder, pour

¹² Pour les chiffres sur l'économie israélienne, voir H. Heller, « Israël », Encyclopedia Universalis.

¹³ R. Grousset, « L'Empire d'Orient », op. cit., p.255. Le sultan Malik al Kâmil proposait la restitution de Jérusalem en échange de Damiette, restitution qui constituait l'objectif de la campagne.

¹⁴ Le roi en titre était alors l'Empereur Conrad IV mais celui-ci ne résidait pas en Syrie et son autorité n'y était pas reconnue.

l'essentiel, son indépendance politique, tant que les rois de Jérusalem purent maintenir une autorité ferme. Mais à partir de la fin du règne de Baudouin IV, le roi lépreux (1174-1185), l'autorité royale s'effaça, pour disparaître tout à fait au milieu du XIII^{ème} siècle.

Israël n'a jamais connu une dépendance politique aussi directe, sauf sous le mandat britannique, au moment de la création du foyer juif. Il ne faut pas oublier que c'est une loi britannique, la loi Balfour, qui fonda le droit des Juifs à créer ce foyer en Palestine. Mais l'Occident a toujours prétendu exercer une tutelle sur l'état juif. Cette prétention a pris la forme de pressions politiques permanentes visant à amener Israël à infléchir sa politique extérieure. La France du Général de Gaulle et de ses successeurs immédiats s'est appuyée pour cela sur les armes et les technologies nucléaires dont elle était alors le premier fournisseur. Les Etats Unis s'appuient sur l'aide permanente, économique, militaire et politique, dont ils savent qu'Israël a un grand besoin. Ils jouent également sur l'influence du lobby juif américain. Ces influences ont une grande importance pour la politique extérieure et la défense d'Israël et expliquent la sensibilité de cette politique aux mouvements de l'opinion internationale. La stratégie militaire israélienne elle-même en a tenu compte à plusieurs reprises¹⁵.

Cette prétention occidentale, dont même l'Europe des quinze se fait l'écho, est ressentie par les Israéliens comme un reliquat de deux millénaires de tutelle et fait de l'état juif « le juif des états » selon le mot de Paul Giniewski¹⁶. Mais la mise en perspective historique montre que cette tutelle est imputable à la façon dont s'est constitué l'état hébreu et, plus généralement, à la géopolitique de cet état.

LA TERRE ET L'EAU

« Car Je déposserai les nations devant toi et j'élargirai ton territoire, et nul ne convoitera ton pays quand tu monteras pour paraître devant Yahvé, ton Dieu. » Ex, 34-24.

L'ESPACE TERRESTRE :

La terre et les processus d'occupation de l'espace sont d'un intérêt central dans le cas d'Israël comme de la Syrie et de la Palestine franques. En effet, dans un cas comme dans l'autre, le projet politique a consisté à conquérir un espace terrestre puis à le contrôler et, souvent, à le défendre face à un environnement hostile. Ajoutons que, comme nous venons de le voir, cette occupation de l'espace s'est faite dans des conditions générales comparables, démographiques, économiques

¹⁵ On peut citer à cet égard la campagne du Sinaï en 1956, mais plus encore, le plan de la guerre des six jours de juin 1967. Cette campagne fut lancée par surprise et menée à un rythme étourdissant, au prix de risques tactiques et stratégiques énormes, afin d'obtenir le résultat souhaité avant que les réactions internationales n'obligent à cesser les hostilités. Dayan avait estimé le délai disponible à trois ou quatre jours. L'armée égyptienne fut détruite et le Sinaï conquis en trois jours.

¹⁶ P. Giniewski, « Israël : état juif ou « juif des états »? », Politique internationale n°. 74, hiver 96-97.

ou politiques. Pour les croisés, il s'agissait de libérer la Terre Sainte, celle « où Dieu s'était fait homme et où les temps s'accompliraient »¹⁷. Pour les juifs, il s'agissait de donner une terre à un peuple très ancien qui n'en avait plus depuis deux millénaires et cette terre fut la Terre Promise, donnée au peuple d'Israël par Dieu de façon inaliénable.

On retrouve, dans la constitution territoriale, la symétrie que nous avons déjà constatée pour l'occupation démographique et la constitution politique. Si les croisés se sont initialement emparés de Jérusalem¹⁸, puis des terres éminemment symboliques de Galilée, avant de prendre le contrôle de la côte et de pousser vers l'intérieur, les Juifs, au contraire, commencèrent par occuper les zones vides de la côte. Mais, dans les deux cas, l'occupation obéit à plusieurs logiques parfois concurrentes : logiques militaire, économique ou utilitaire, démographique, symbolique¹⁹.

La stratégie spatiale militaire vise à prendre le contrôle des espaces et points clés permettant de défendre le territoire ou de disposer de bases favorables pour une extension ultérieure. La stratégie économique vise, quant à elle, à s'emparer des zones favorables pour assurer la viabilité économique de l'état. Les croisés réalisèrent cette occupation par l'édification de forteresses très puissantes, contrôlant les principaux points de passage, forteresses qui ont défié le temps et dont plusieurs représentent encore aujourd'hui des positions importantes²⁰. Le système médiéval exigeait que ces forteresses commandent une région susceptible de subvenir aux besoins de la garnison et du châtelain, condition souvent impossible à remplir en Terre Sainte. On peut expliquer ainsi le rôle grandissant que tinrent les Ordres militaires, capables de tenir, pour le compte du Roi ou d'un baron, des forteresses isolées, que leur réseau logistique permettait d'entretenir. L'occupation des espaces, dans ce domaine, visa à contrôler les ports et places du littoral, dont dépendaient le lien vital avec l'Occident, les approches du royaume et des comtés de Tripoli et d'Edesse, face à l'est, au nord et au sud, à disposer enfin d'une certaine profondeur par la mainmise sur les terres d'outre-Jourdain et le Ouadi Araba jusqu'à Eilat qui fut fortifié par les Francs. Cette zone permettait de couper les liens entre la Syrie et l'Égypte. Comme nous l'avons dit plus haut, les effectifs disponibles et le type de la démographie franque ne permettaient pas plus que ce maillage. La défense du pays reposait sur ce maillage défensif et sur le corps de bataille, l'ost, réuni sur la semonce du roi. Dans le domaine économique, on ne peut guère mentionner que la création dans les villes des quartiers italiens, les fondaco qui, s'ils permirent un contrôle de l'économie locale et apportèrent la richesse par le commerce, eurent un coût politique finalement très lourd.

Les juifs, à la fin du XIX^{ème} siècle, commencèrent par occuper des zones vides offrant des conditions favorables à l'agriculture : la plaine côtière et, plus tard, la vallée de Hulé en Galilée, zones marécageuses et insalubres mais bien pourvues en terres arables et en eau. Les faibles effectifs et la volonté de marquer tout le pays revendiqué de la présence juive, les conduisit à établir, comme les croisés, un maillage de petites implantations. Comme le système fortifié des croisés, les implantations avaient une vocation non seulement économique, mais aussi politique

¹⁷ P. Baret et J.N. Gurgand, « Si je t'oublie Jérusalem », Paris,.

¹⁸ Bohémond de Tarente et Baudouin de Boulogne avaient cependant abandonné la croisade dès le siège d'Antioche pour se tailler un fief, le premier à Antioche, le second à Edesse.

¹⁹ Voir A. Dieckhoff, « Les espaces d'Israël », op. cit., p.167.

²⁰ Les combats du sud Liban s'articulent encore autour du château de Beaufort, dominant le coude du Litani, que les Arabes appellent toujours Shakîf Arnôun, Château Renaud, du nom de Renaud de Sidon, dernier défenseur franc de cette citadelle.

(marquer le pays juif) et militaire : elles devaient assurer leur propre défense mais eurent très vite un rôle plus général. Notamment après 1967, sous l'influence de Yigal Allon, elles furent érigées comme barrière défensive pour donner de la profondeur à la défense d'un territoire trop étroit. C'est dans cet esprit que les Israéliens multiplièrent les implantations dans la vallée du Jourdain, sur la crête des monts de Judée, sur le Golan et au sud de Gaza. Ces implantations furent armées et fortifiées. Les Israéliens, toujours comme les Francs, prirent le contrôle du Ouadi Araba et d'Eilat, ce qui leur permit d'accéder à la Mer Rouge et de couper l'Egypte de la Jordanie. Enfin, ils développèrent toute une politique d'implantations visant à contrôler et encadrer les zones de population arabe et à limiter leur extension,, politique qui a naturellement plus d'importance en un siècle où l'autodétermination d'un peuple sur son sol est la première des légitimités.

Dans les deux cas nous pouvons noter que les effectifs furent toujours insuffisants par rapport aux projets. Les forteresses franques souffrirent de cette pénurie comme les projets grandioses de peuplement élaborés par les Israéliens. L'autre point commun est le coût politique de ces stratégies : si l'occupation de la Cisjordanie et du Golan à des fins militaires se justifie en partie elle fait aujourd'hui peser sur Israël une menace plus grave que la menace militaire. De la même façon, l'occupation par les Francs des approches d'Alep et de Homs déclencha une réaction incontrôlable des Musulmans.

LA STRATEGIE DE L'EAU :

L'eau est chargée au Proche-Orient d'une énorme valeur émotionnelle. Elle prend une place symbolique très forte et est omniprésente dans la religion comme dans la stratégie. Il s'agit en effet de la ressource stratégique par excellence, qui conditionne la place des villes et des places fortes, la route des armées, le développement de l'agriculture et de l'industrie. Elle constitue donc, plus encore peut-être que la terre, un éternel enjeu de conflits. Dans ce domaine encore nous constatons une symétrie étonnante entre les Etats francs et l'Israël moderne. En effet, alors que les croisés ont contrôlé immédiatement les zones les plus importantes pour le contrôle de l'eau, les Israéliens, eux, ont du mener une stratégie véritable de conquête des ressources aquifères. Dans les deux cas, cependant, le contrôle de l'eau reste le principal *casus belli* entre la Palestine et ses voisins.

Il faut rapidement dresser, pour commencer, un panorama des principales ressources hydrographiques au Proche-Orient²¹. La région qui nous occupe est, en réalité, alimentée essentiellement par le Jourdain, fleuve biblique, long de 360 kilomètres, d'un débit modeste (640 millions de m³ par an), par l'affluent de ce dernier, le Yarmouk, mais aussi par le Litani (900 millions de m³ par an) et par l'Oronte. Le « croissant fertile » se poursuit vers l'est par les bassins du Tigre et de l'Euphrate. Il faut ajouter à ces ressources de surface (sources, fleuves...), les nappes souterraines, dont certaines sont renouvelables et d'autres non et dont l'exploitation moderne pose de nombreux problèmes de coût et de salinité. Il faut noter que l'immense majorité des ressources aquifères, souterraines ou de surface, de la région Palestine-Liban-Israël-Sud syrien provient des zones montagneuses du Mont Liban, de l'Hermon et du Golan et qu'en général, elles chevauchent les frontières des Etats.

²¹ C. Chesnot, « La bataille de l'eau au Proche-Orient », Paris, L'Harmattan, 1993, p.21.

Dès la Première Croisade, les Francs eurent la chance de pouvoir mettre la main sur l'ensemble de ces ressources. On reste confondu par ce fait que les Etats latins ont pu garder sous leur contrôle, pendant près d'un siècle, les bassins du Jourdain et du Litani, l'embouchure de l'Oronte et jusqu'au haut cours de l'Euphrate avec le Comté d'Edesse. Cette situation donnait une sécurité importante aux Francs mais constituait une menace évidente et manifestement inacceptable pour l'indépendance de Mossoul, d'Alep ou de Damas. Comme ce devait être le cas par la suite, de nombreuses forteresses furent construites, reprises ou détruites pour assurer le contrôle de l'eau : ainsi de Séforie (Saffouriyah), en Galilée, dont les « fontaines » permettaient le regroupement de l'Ost, et du Château de Baudouin (Hounin) et des grottes forteresses de Habis-Djaldak, qui contrôlaient le confluent du Yarmouk et du Jourdain. L'ensemble du système fortifié permettait d'ailleurs de garder la haute main sur les massifs du Liban et les avancées du Golan et de l'Hermon, positions doublement stratégiques²². Mais cette position avantageuse fut perdue dès la fin du XII^{ème} siècle, ne laissant aux Francs que le Litani et de petits fleuves libanais, l'embouchure de l'Oronte et la plaine côtière de Palestine.

Les immigrants juifs ne disposèrent pas de tels avantages initiaux. Ils s'installèrent progressivement, colonisant en priorité des zones insalubres mais cultivables, marquant de leur présence des zones où l'eau était relativement abondante. Par la suite, Israël mena une véritable stratégie pour s'assurer de ressources en eau abondantes et sûres. En effet, ces territoires sont aujourd'hui beaucoup plus peuplés qu'il ne l'étaient au XIII^{ème} siècle, ce qui impose une consommation d'eau de plus en plus importante. Ajoutons que le développement d'une agriculture irriguée et d'une industrie moderne est lui-même consommateur d'une grosse quantité d'eau. Par ailleurs, une proportion considérable de l'eau nécessaire au développement israélien avait, et a encore, sa source en dehors du territoire contrôlé par les Juifs, dans des zones occupées par des populations et des états hostiles, ce qui pose, évidemment, un problème de sécurité. C'est pourquoi on peut expliquer de nombreux aspects du conflit israélo-arabe par une stratégie de l'eau. Les conquêtes successives d'Israël, l'annexion du Golan, le conflit du Liban sud, la colonisation en Cisjordanie et dans la bande de Gaza sont autant de pièces du puzzle de cette « bataille de l'eau ». C'est pour contrôler le Jourdain, son confluent avec le Yarmouk et les sources du Golan qu'Israël a gardé ou annexé ces régions et qu'il a construit des colonies le long de la vallée du Jourdain, certaines commandant même des sources importantes. La possession du Golan permet d'avoir un oeil sur la vallée du Yarmouk, où Syriens et Jordaniens ont, à plusieurs reprises, conçu des projets hydrauliques importants. La colonisation agricole en Judée-Samarie et autour de la bande de Gaza permet aussi, au moins indirectement, de limiter l'expansion palestinienne car les moyens mis en oeuvre par les Israéliens leur permettent de forer des puits plus profonds dont la consommation limite de façon drastique la consommation palestinienne. C'est pour amener en Galilée l'eau du Litani, détournée au coude de ce fleuve au pied du château de Beaufort, que Tsahal demeure au Sud Liban, et il convient de rappeler, à ce sujet, que Ben Gourion avait déjà réclamé, avant la création d'Israël, le rattachement de cette zone au futur état juif, revendication qui s'était heurtée aux luttes d'influences franco-britannique dans la région²³. La sécurité ainsi acquise reste fragile. D'une part, 70% de l'eau

²² R. Grousset, « L'empire du levant », op. cit., p.286,287.

²³ Rappelons que les limites du Royaume de Jérusalem englobaient aussi cette région jusqu'au nord de Beyrouth.

consommée en Israël continue de provenir de l'extérieur des limites, habituellement et juridiquement reconnues, de l'état juif. D'autre part, la stratégie israélienne, dans un contexte de pénurie généralisée, est ressentie comme attentatoire aux intérêts vitaux de ses voisins, spécialement la Jordanie.

La présentation faite de ce problème par la plupart des analystes est très discutable. Elle consiste à dire que les Juifs et les Arabes sont condamnés à faire la paix pour partager l'eau. On peut surtout observer que la présence et la stratégie d'Israël s'interprètent comme un danger mortel pour ses voisins, exactement comme la position stratégique des Etats latins au XII^{ème}. siècle. Dans les négociations en cours, israélo-jordaniennes ou israélo-syriennes, les uns (Israël) veulent collaborer d'abord sur ce problème de l'eau pour tester la bonne volonté de leurs adversaires sur le long terme, les autres (Syrie) veulent régler d'abord le contentieux territorial, c'est à dire récupérer les territoires occupés. Ces deux logiques sont irréductibles. Israël ne peut pas, en termes stratégiques, se séparer de ces territoires sans lesquels il ne peut pas survivre. Les Syriens, les Jordaniens et les Palestiniens ne peuvent pas non plus y renoncer, la Jordanie moins encore que la Syrie, mais ne peuvent offrir à Israël aucune garantie valable pour sa sécurité en cas de retrait. Tout porte donc à croire que l'eau, loin d'être facteur de paix, restera, plus encore qu'au Moyen Age, un des principaux facteurs de crise dans la région.

LES LIEUX SAINTS :

On ne peut pas évoquer la Palestine sans aborder le problème des symboles et de la stratégie qui s'y rattache, stratégie éminemment politique. La stratégie symbolique nous ramène à ce que nous avons déjà dit sur l'ambiguïté initiale caractérisant ces états : états laïcs fondés sur la religion. On retrouve ici également cette symétrie caractéristique : la stratégie symbolique a été première lors des croisades et n'a fait que progressivement place aux autres stratégies, tandis qu'Israël n'a développé une telle stratégie qu'après la guerre des six jours et la conquête de la Judée, de la Samarie et de Jérusalem.

Le projet des croisés se limitait, en effet, à la libération des lieux saints, qui fut réalisée en premier avec la prise de Jérusalem et de la Princesse de Galilée, lieux de la vie et de la mort du Christ. Ce n'est que plus tard que les Francs conquièrent les positions stratégiques de la côte et de l'intérieur. Et, à partir de la fin du XII^{ème}. siècle, l'importance des symboles devint toute relative puisque les Francs ne tinrent plus aucun des lieux saints juifs ou chrétiens et durent, sauf pendant de rares périodes, se contenter de la bande côtière, l'ancien pays des Philistins.

Il en fut autrement pour Israël. Les premiers immigrants juifs ne se préoccupèrent pas des symboles et développèrent des stratégies spatiales classiques, visant à assurer la survie de leur futur état. Mais, comme nous l'avons vu, la légitimité d'un état juif ne pouvait faire l'économie des symboles bibliques. Et dès que la victoire de 1967 eut donné aux Israéliens, un peu fortuitement, la Judée, la Samarie et Jérusalem, des stratégies nouvelles furent mises en oeuvre. Ces stratégies allaient à l'encontre de la logique utilitaire du plan Allon, mais celui-ci dut faire des concessions au *Goush Emounim*, le principal mouvement de colons religieux. Ainsi s'expliquent de nombreuses implantations autour d'Hébron par exemple, et plus encore, à Jérusalem. L'ambiguïté est décelable dans l'attitude de l'état qui, bien avant l'arrivée du *Likoud* au pouvoir, s'opposera à cette logique tout en essayant à plusieurs reprises de l'instrumentaliser au profit de la légitimité d'Israël.

Là encore, on peut craindre que l'histoire ne se répète. Certains, nombreux en Israël même, estiment que la paix vaut la perte des lieux saints, lesquels ne sont pas tous, il s'en faut de beaucoup, des positions stratégiques. Mais cette attitude ne tient pas compte de l'importance des stratégies symboliques. Quelle serait la légitimité d'Israël sans la Judée et sans Jérusalem? Qu'est-ce que ce royaume de Jérusalem qui, un siècle durant, ne posséda qu'épisodiquement sa capitale et finit par ne plus être qu'une couronne symbolique, son territoire étant tenu par l'ennemi ou par des communes indépendantes?

UNE SITUATION DISPUTEE :

On ne peut pas conclure cette partie sur les stratégies spatiales, sans évoquer la situation géographique exceptionnelle de cette région qui en fait un enjeu depuis l'antiquité.

La Palestine contrôle les routes terrestres qui permettent de passer d'Asie en Afrique, routes coincées entre mer et désert. Tous les souverains et généraux de l'antiquité qui ont voulu passer d'Egypte en Syrie ou *vice versa* ont emprunté soit la route côtière, soit la route des monts de Judée par Hébron et Jérusalem avant de passer en Syrie par la plaine de la Bekaa. La zone du Ouadi Araba, entre Eilat et la Mer Morte, contrôle à la fois une antique route nord-sud, la « route du roi et l'ensemble des relations terrestres entre est et ouest. Elle permet de relier, en outre la Méditerranée à la Mer Rouge et à l'Océan Indien par le détroit de Tiran²⁴.

La Palestine contrôle également une partie non négligeable des « échelles du Levant », cette côte méditerranéenne ou débouchent les routes commerciales venues de Chine et d'Inde par l'Asie centrale et la Perse.

Cette zone est donc un carrefour stratégique de première importance. Les Croisés l'ont contrôlée en totalité, puisqu'ils étendaient leur domination sur l'ensemble du littoral, de Gaza à la Cilicie arménienne, sur l'arrière pays jusqu'au pays de Moab, au delà du Jourdain, et sur le Ouadi Araba, jusqu'à Eilat. Ils commandaient donc toutes les relations entre Egypte et Syrie jusqu'à l'avènement de Saladin.

Israël n'a pu étendre aussi loin sa domination. Il n'a pu dépasser le Mont Liban vers le nord ni le Jourdain vers l'est, ce qui laisse en dehors de son territoire une partie de la Terre Promise. Mais, comme les Croisés, les Israéliens ont tenu à conquérir et à garder le Ouadi Araba et Eilat, cause directe des guerres de 1956 et 1967, conquête qui leur permet de couper l'Egypte de ses alliés syrien et jordanien et de disposer d'une liaison entre Océan Indien et Méditerranée.

Dans un cas comme dans l'autre, cette position géostratégique est avantageuse mais aussi périlleuse. Elle permet de séparer la Syrie de l'Egypte, pays dont l'union est la hantise des Israéliens comme elle fut celle des Francs dont elle causa la perte. Il est significatif que la République Arabe Unie ait fait figurer sur son drapeau l'aigle attribué à Saladin, seigneur kurde qui unifia à son profit l'Egypte et la Syrie à la fin du XII^{ème} siècle et reprit Jérusalem aux Francs en 1187. Significatif aussi que les Israéliens aient, comme les Francs avant eux, produit leur effort militaire contre

²⁴ Voir, pour toute cette partie, sous la direction de J.B. Pritchard, « Atlas du monde biblique », Paris, Larousse, 1989 et W. Hilgemann et H. Kinder, « Atlas historique », Paris, Perrin, 1992, p. 148-149.

l'Égypte, considérée comme le ventre mou du monde arabe malgré sa puissance. Il ne fait pas de doute que les accords de Camp David, autrement dit le retrait de l'Égypte du conflit, ont été la plus grande victoire d'Israël. Mais cette situation apparemment favorable, cache de grands périls, que l'histoire permet de mettre en lumière. Le contrôle de cette zone vitale reste insupportable pour les États arabes, indépendamment même des symboles, et rien ne permet de dire que l'Égypte gardera sa neutralité toute relative. Il faut se souvenir que cette zone a toujours été une zone d'intérêt stratégique pour l'Égypte et que, après de nombreuses trêves et la restitution de Jérusalem à deux reprises, c'est d'Égypte que vint finalement la vague qui balaya les États latins.

GUERRE ET PAIX

« Garde-toi de conclure alliance avec les habitants du pays où tu vas entrer, de peur qu'ils ne deviennent un piège au milieu de toi. » Ex, 34-12.

FRERES ENNEMIS :

L'histoire des relations conflictuelles entretenues par les Francs d'Outre-mer, entre eux comme avec l'environnement proche, éclaire crûment l'histoire d'Israël. Durant les deux siècles d'existence des États francs, l'état de guerre a été permanent. Et, cependant, les trêves n'ont pas manqué. On ne saurait détailler ici les traités de paix, les trêves, les alliances même, conclus avec les princes musulmans et qui montrent la volonté des Francs de passer du pèlerinage armé à une politique « coloniale ». Jérusalem fut ainsi rendue aux Francs par deux fois par traité, avant d'être reprise par les armes. Les Francs voulurent se faire une place dans la politique régionale, tout comme les Israéliens aujourd'hui. Ils y réussirent, mais cela ne fit que repousser l'échéance de leur perte, et ce parce que leur position était exceptionnelle. L'intérêt qu'avaient les princes musulmans à composer avec eux était en permanence contrebalancé par la lutte idéologique entre l'Islam et la chrétienté. La pression populaire, l'idée de *djihâd*, l'impossibilité juridique d'aliéner une terre « islamique » à une autorité non musulmane donc illégitime, la légitimité religieuse de la trêve et de la dissimulation, forment les bases de cette lutte. Les princes musulmans ont ainsi mené la guerre contre les « infidèles », parfois à leur corps défendant. Et les traités de paix ont tous été considérés comme des trêves provisoires, conformes au modèle de la paix de Hudaibiyah²⁵. L'état de guerre permanent avec les États voisins entrecoupé de paix trompeuses a donc été le lot des Latins. Il faut y ajouter les affrontements entre les Latins et les Chrétiens locaux, notamment les Grecs orthodoxes, le danger représenté par la population musulmane et la guerre civile qui, au XIII^{ème} siècle, sévit à l'état endémique, opposant camp contre camp, le Temple à l'Hôpital, la commune d'Acre au Roi, les

²⁵ Le modèle commun de tous les États musulmans est la paix de Hudaibiyah, trêve conclue par le Prophète avec les Mecquois, qui prit fin dès que la communauté musulmane fut suffisamment puissante pour attaquer ses ennemis.

barons entre eux, les Génois aux Pisans, les uns et les autres faisant appel à l'Empereur, au Basiques ou aux musulmans.

Israël a vécu, depuis sa création, dans la même situation, celle d'un état de guerre permanent, entrecoupé de paix douteuses. Plusieurs états n'ont jamais conclu de paix avec l'état hébreu, notamment l'Irak et la Syrie. Les traités conclus, avec l'Egypte et la Jordanie notamment, semblent solides mais l'histoire montre qu'ils sont fragiles, surtout dans les périodes de radicalisation islamique. Les terroristes palestiniens n'ont jamais cessé leurs actions violentes sur le territoire israélien et à l'extérieur, attirant régulièrement les représailles de Tsahal. Et, pour finir, l'attitude de l'autorité palestinienne, prise entre les accords d'Oslo et la fraction la plus extrémiste du mouvement palestinien, est extrêmement ambiguë. Tout porte à croire, en réalité, que les Palestiniens ne croient pas plus au processus d'Oslo que les « durs » israéliens. Il s'agit, pour eux, d'obtenir un premier avantage, un état souverain, à partir duquel ils pourront exiger la disparition de la souveraineté israélienne²⁶. L'attitude des Israéliens face à cette hostilité oscille constamment entre l'offensive préventive ou les représailles et les offres de paix. D'ailleurs, aujourd'hui comme au XIII^{ème} siècle, les tensions au sein de la société israélienne sont très fortes à ce sujet, entre religieux et laïcs, partisans et adversaires du processus d'Oslo. La virulence des attaques lancées de part et d'autres est digne des périodes de guerre civile²⁷.

LE POIDS DES CONFRERIES MILITAIRES:

On ne doit jamais oublier qu'Israël, comme les états francs de Terre Sainte, s'est formé et maintenu par l'épée. Cette situation n'est pas, en elle-même, exceptionnelle. Elle prend ici, cependant une importance particulière.

D'abord, comme nous l'avons vu, ces deux Etats constituent, par leurs structures politiques, économiques, démographiques, militaires, culturelles, une exception régionale, morceau d'Occident égaré au milieu de l'Orient.

Cette situation commune explique que ces deux états soient considérés comme des têtes de pont de l'Occident en Orient, le fer de lance de l'impérialisme occidental. Leur existence est intolérable aux yeux de l'Islam, puisqu'ils occupent des terres qui appartinrent au *Dar al Islam*. L'affrontement a ici un côté immémorial : les Palestiniens portent en fait le même nom que les Philistins de la Bible, peuple dont le territoire, hasard de l'histoire, recouvrait à peu près l'actuelle Bande de Gaza.

Cette situation de guerre permanente a eu des conséquences importantes sur les structures militaires et le fonctionnement politique des états.

D'une part, l'affrontement oppose, sur le terrain militaire, les guerriers d'Orient à ceux d'Occident, deux stratégies distinctes²⁸. Aux succès et aux échecs des charges de la cavalerie lourde franque face aux esquives et aux manoeuvres rapides des cavaliers turcs, répond la stratégie violente de Tsahal, efficace lorsque l'ennemi lui prête le flanc mais incapable d'affronter efficacement une guérilla urbaine toujours renaissante.

²⁶ Lire M. Gurfinkiel, « Israël : géopolitique d'une paix », Paris, Michalon, 1996, p. 161 et suivantes et l'interview du Cheikh Ahmed Yassine dans l'Evènement du jeudi n° 678 du 30 octobre 1997 : « Je le répète, c'est une trêve pour une période donnée, sur une terre donnée. Pour nous, ce n'est pas revenir sur nos principes. »

²⁷ M. Gurfinkiel, op. cit., p.43 à 54.

²⁸ J. Keegan, « Histoire de la guerre », Paris, Dagorno, 1996, p. 355 à 361.

D'autre part, l'état de guerre permanent a donné aux hommes de guerre une place prépondérante dans la vie de l'état. Et parmi ces guerriers, il faut placer au premier rang ces confréries militaires sur lesquelles ces états ont fait reposer leur sécurité : les ordres militaires, surtout le Temple et l'Hôpital, et, aujourd'hui, le mouvement des *kiboutzim* (qui a longtemps fourni l'essentiel des troupes d'élite de Tsahal), les colons armés des territoires occupés, le *Mossad*, les généraux de Tsahal. Ces coteries continuent d'exercer une grande influence politique avec laquelle l'état doit compter.

CONCLUSION

Aucune nation ne possède un droit inaliénable à l'existence. Nous ne voyons pas que ce monde soit moins dangereux pour les Israéliens qu'il ne l'était pour les « familles d'outre-mer » au XIII^{ème} siècle. Les obstacles sont nombreux et presque insurmontables sur le chemin de la paix. Il est vrai que l'extrême dépendance entre les états du Proche-Orient les oblige aujourd'hui à s'entendre pour survivre. Mais entre l'entente et la destruction mutuelle, il n'est pas certain que Juifs et Arabes ne préfèrent pas, à terme, le pire.

La seule piste possible semble, selon de nombreux analystes, celle de l'intégration économique, préliminaire à une intégration politique. Israël devra-t-il devenir « oriental », pour que ses voisins et adversaires accèdent grâce à lui au modèle « occidental »? Le risque mérite peut-être d'être couru mais il serait imprudent de fonder trop d'espairs sur cette solution.

Israël n'a que cinquante ans. Les états francs de Terre Sainte, qui ne sont plus, au mieux, qu'une parenthèse de l'histoire, quelques lignes dans les bons manuels, ont duré deux cents ans avant de disparaître définitivement.

EPILOGUE

Une partie des opérations menées par le Mossad pour récupérer les technologies nucléaires furent baptisées « opération Samson », en référence au héros biblique de la lutte contre les Philistins. Fait prisonnier par ses ennemis par suite de la trahison de Dalila, Samson fut enchaîné dans le temple. Mais, ayant retrouvé sa force, il fit s'écrouler le temple en criant : « Sur moi, Seigneur, et sur mes ennemis! »

Assiégé, le dos à la mer, Israël manifeste un réel espoir de paix, espoir mêlé de défiance, comme l'ont montré les suites politiques de la semaine sanglante de février-mars 1996. Une chose est certaine : les juifs israéliens ne retourneront pas d'où ils viennent et ils n'accepteront pas non plus la proposition qui leur est faite de vivre dans un Etat musulman palestinien. Mais contrairement à leurs devanciers, les Israéliens disposent aujourd'hui de l'arme du pire, l'arme nucléaire. Qui peut croire qu'ils ne l'utiliseront pas s'ils sont près de leur fin?

Du 18 au 28 mai 1291, Acre fut prise d'assaut par les Mamelouks. Les défenseurs luttèrent jusqu'au dernier. Le 28, la forteresse du Temple s'écroula au cours de l'assaut, ensevelissant les assaillants et les derniers irréductibles. Encore les Chrétiens disposaient-ils de positions de repli à Chypre et en Occident.